

Réf: Dossier 376352

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MATIERES PREMIERES PLUS »
en abrégé « SIMAP »

Siège Abidjan-Treichville- Rue 12 Avenue 16, Lot
398, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
MATIERES PREMIERES PLUS » en abrégé « SIMAP »

Objet : - Import/export de produits chimiques, huiles,
alcool et essence de parfum

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Treichville- Rue 12 Avenue 16, Lot
398, Ilot 00

Dirigeant(s) M SNEGE KEVIN GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00818 du 20/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10927/GTCA/RC/2025 du 20/02/2025

